



SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE

Édito du maire

P1

~ Nous avons dit adieu à Marc Siot

Travaux communaux

~ Les quartiers de Biton et Langlais inondés

~ Travaux connexes : la dernière tranche reportée

~ Quelques aménagements pratiques

P2

Actualités communales

~ Convention d'Aménagement de Bourg :

l'étude entre dans sa dernière phase

~ Des commerçants bien présents, et de nouveaux qui s'installent

P3

Conseil Municipal des Jeunes

~ Des idées aux projets

P4

Une page d'histoire

~ Deux noaillannais au bagne

P5

Manifestations et associations

~ Architextures a fêté ses dix ans

~ Foire de printemps

~ Kermesse de l'école

~ Fête de la musique

~ Spectacle de l'école

~ Gala de danse des Argonautes

~ Bal country du Comité des Fêtes

~ Subventions aux associations

~ Calendrier des prochaines manifestations

P6 - P7

Communauté de communes

~ La Maison de Santé officiellement inaugurée

~ Le nouvel accueil de loisirs est ouvert à Noailan

~ Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

~ La piscine de Villandraut devrait accueillir les baigneurs en 2014

P8

Après la grisaille et la météo maussade qui a obligé à l'annulation de certains événements, après les pluies continues qui ont inondées une partie du quartier de Biton – Langlais, il semblerait enfin que le soleil ait décidé de s'installer pour l'été à Noailan.

C'est donc enfin la trêve estivale pour parents et enfants. Ceux de l'école nous ont quittés sur un magnifique spectacle, avec des aux revoirs émouvants des cm2 à leurs camarades et enseignants. C'est aussi les vacances pour le Conseil Municipal des Jeunes qui, après la séance du 6 juillet dernier, part en congés avec un calendrier bien chargé pour la rentrée et notamment une visite de l'Assemblée Nationale prévue au mois d'octobre. Pour le Conseil Municipal, c'est aussi l'occasion de pouvoir prendre quelques jours de repos et de travailler à la préparation de la rentrée du mois de septembre. Les classes de CP et Ce1 de l'école font actuellement une cure de rajeunissement : peinture des murs, rideaux, meubles et un nouveau tableau interactif viendront redonner une seconde vie à ces classes dès la rentrée prochaine. L'autre dossier du moment, c'est celui de la Convention d'Aménagement de Bourg qui en est à un point charnière. L'étude du cabinet Soulé est arrivée presque à terme. Le cabinet a remis au Comité de Pilotage ses propositions d'aménagements et un échelonnement des travaux découpés en sept phases. Récemment, le Comité de Pilotage s'est réuni pour déterminer parmi ces phases des priorités d'aménagements qui entreront dans le cadre d'une convention signée avec le Conseil Général de la Gironde ; convention qui associera la commune et le Conseil Général pour une durée de quatre ans. Dès lors que le projet sera clairement défini, il est prévu une réunion publique d'information à l'attention de l'ensemble des habitants.

L'été, c'est aussi la période des sorties, et de ce point de vue Noailan promet d'être animé jusqu'à la fin de la saison estivale. Déjà la commune a connu une activité associative soutenue depuis le mois de mai, et celle-ci se poursuivra jusqu'à la fin de l'été. Vous retrouverez aux pages 6 et 7 le compte-rendu des précédentes manifestations ainsi que le programme de celles à venir. La toute dernière page est quant à elle consacrée à l'actualité intercommunale qui a été riche ces dernières semaines. Outre les inaugurations de la Maison de Santé, en présence de Madame la Ministre Anne-Marie Escoffier, et du nouvel Accueil de Loisirs de Noailan, la fusion des Communautés de Communes se précise et s'organise dans l'attente de l'arrêté de périmètre définitif de Monsieur le Préfet. Enfin, une nouvelle qui a ravi élus et citoyens, celle d'un accord trouvé pour la réhabilitation de la piscine de Villandraut, dont les travaux devraient débuter en 2014, et qui constituera un atout indéniable pour notre territoire au sein de la future grande intercommunalité.

Projets et manifestations marquent ainsi la vie de notre commune mais au terme de cet édito, je voudrais avec l'ensemble du Conseil Municipal redire notre tristesse d'avoir perdu l'un des nôtres et avoir une pensée particulière pour notre collègue devenu ami, Marc Siot qui nous a quittés le 24 mai dernier. Toute l'équipe pense à toi Marc, tu es toujours ici à nos côtés dans l'avancée de nos dossiers qui te doivent beaucoup. Nous te dédions ce bulletin.

Souhaitant une bonne lecture à tous

Laurence Harribey

Maire

Heures d'ouverture

lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Fermé le jeudi après-midi

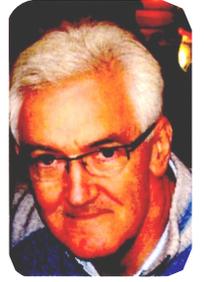
MAIRIE

Contacts

9 place du Général Leclerc - 33730 Noailan
Tél: 05 56 25 35 08 / Fax: 05 56 25 86 49
Courriel: mairie.noailan@wanadoo.fr
Site internet: www.noailan.fr

Nous avons dit adieu à Marc Siot

Marc Siot nous a quittés le 24 mai dernier, à l'âge de 65 ans, après un long combat contre la maladie. Conseiller Municipal, ancien conducteur de travaux, il s'était pleinement investi aux côtés de l'équipe municipale et suivait l'avancée des projets d'urbanisme, depuis les appels d'offres jusqu'à la livraison des travaux. Toujours de bonne humeur, avec un humour tranchant qui en faisait pâlir plus d'un, la disparition de Marc a créé un vide irremplaçable. Nous lui rendons ici hommage, et nous lui disons que nous ne l'oublions pas et avons aussi une pensée toute particulière pour sa compagne et ses enfants.



NOAILLAN

TRAVAUX COMMUNAUX

Les quartiers de Biton et Langlais inondés



La route des Recardeyres sous les eaux

Dans la semaine du 10 juin, en raison des fortes pluies, le quartier de Biton - Langlais a été en partie inondé. Le ruisseau bordant les habitations, le Pique Estroum, a débordé, provoquant un début d'inondation sur la route des Recardeyres, dans les jardins, arrivant à fleur des seuils des portes.

Face à cette situation et aux fortes pluies qui se poursuivaient, gonflant un peu plus les eaux du ruisseau, pour atténuer le débit d'eau le fossé de la route départementale D221, route du Rêche, a été dévié dans une parcelle forestière. Le dépôt de bois situé également à l'entrée de la piste du Rêche, qui recevait toute l'eau des fossés du Rêche, a été lui aussi dévié pour éviter un afflux massif d'eau.

Une réunion entre la commune et les habitants est prévue afin d'étudier les moyens à mettre en œuvre pour éviter de nouvelles inondations. Sont entre autre prévus un curage léger du fond du Pique Estroum, une mise au même diamètre de toutes les buses qui ont été en partie responsables du débordement du ruisseau, un curage correct du fossé dans le champ de maïs au niveau du quartier de Peyremenat et la réalisation d'une ouverture du fossé vers le ruisseau du Roux pour évacuer le surplus d'eau.

Les travaux connexes : la dernière tranche reportée

Toujours en raison des intempéries de ces derniers mois, les travaux connexes initialement prévus en mai ont été suspendus et remis à une date ultérieure. Cette dernière tranche sera dans tous les cas effectuée avant l'ouverture de la chasse, le 8 septembre prochain.



Le passage piéton sécurisera la traversée des parents et des enfants se rendant au nouvel ALSH

Quelques aménagements pratiques

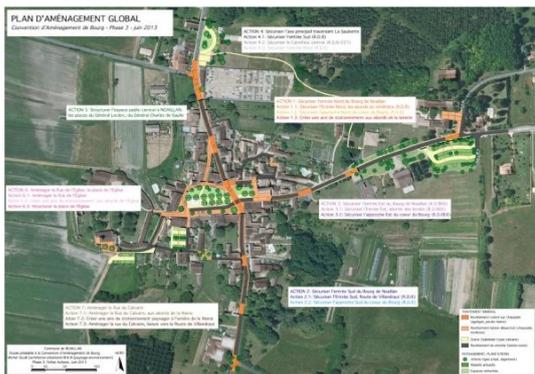
Deux aménagements sont à relever. L'un concerne la sécurité des usagers du nouvel Accueil de Loisirs, puisqu'un passage piéton a été réalisé début juillet entre l'entrée du centre, qui s'effectue par le petit portail vert, et le parking de l'école.

Le second aménagement concerne les toilettes publiques situées route des écoles, derrière le Relais d'Assistants Maternelles. Les toilettes, utilisées provisoirement pour stocker du matériel, ont été réhabilitées. Un panneau signalétique a également été posé à l'entrée.



Les toilettes publiques se situent derrière le Relais d'Assistants Maternelles

Convention d'Aménagement de Bourg : l'étude entre dans sa dernière phase



La carte reprend l'ensemble des propositions d'aménagements

L'étude menée par le cabinet d'architecte Michel Soulé entre dans sa dernière phase avant la signature de la convention d'aménagement de bourg avec le Conseil Général, qui entérinera le projet retenu et permettra le co-financement des travaux. Suite au diagnostic de la commune en début d'année, le cabinet d'étude a présenté au comité de pilotage plusieurs propositions d'aménagements ciblés sur des points stratégiques de la commune en terme de sécurité et de confort de vie des habitants.

Lors de la troisième réunion en juin dernier, chacune de ces phases d'aménagements ont été divisées par tranches pour donner lieu à des fiches actions correspondant aux travaux nécessaires à leurs réalisations (pose de plateaux surélevés, signalisation au sol, réaménagement des espaces avec l'emploi de nouveaux matériaux etc...)

Les travaux sont multiples et concernent prioritairement des aménagements liés à la sécurisation du bourg et à la sécurité des déplacements des habitants à l'intérieur de celui-ci. Une réunion de la commune avec les habitants du comité de pilotage s'est tenue le 9 juillet. Elle a permis de déterminer, parmi l'ensemble des propositions d'aménagements du cabinet, les travaux à réaliser prioritairement :

- ◇ les entrées nord et sud du bourg (arrivées depuis la Saubotte et Villandraut). Les entrées seront traitées avec un marquage signalétique au sol, des plateaux surélevés et des cheminements piétonniers permettant de gagner le cœur de bourg.
- ◇ Le cheminement bourg-école sera également étudié en priorité, avec la réalisation d'un chemin piétonnier gagnant le multi-accueil et se poursuivant jusqu'à l'école.
- ◇ Les places Général Leclerc et Général De Gaulle. Elles constitueront l'aménagement le plus important. Les espaces centraux seront modifiés, en partie enherbés et interdits à la circulation, tandis que le tour de la place sera à sens unique, la route étant décalée vers l'intérieur de la place actuelle pour réaliser un trottoir, un accès aux personnes à mobilité réduite aux commerces et une terrasse pour le Novalia.



La place constituera l'aménagement le plus conséquent

Le travail est donc loin d'être terminé. Une nouvelle réunion aura lieu avec le cabinet d'étude pour faire part des choix d'aménagements du comité de pilotage. Une réunion publique d'information ainsi qu'une exposition seront organisées à l'attention de l'ensemble des habitants dès lors que le projet aura été arrêté et la convention d'aménagement de bourg signée avec le Conseil Général.

Des commerçants bien présents, et de nouveaux qui s'installent

C'est une évidence, Noailan ne connaît pas une activité commerciale débordante. Cependant, des commerces existent, et ils sont indispensables à la vie et l'animation de la commune. Aux côtés du *Novalia*, du salon de coiffure *Aud'coiff*, des maraichers de *biodélices* et de la boulangerie de la Saubotte, de nouveaux commerçants viennent apporter un peu plus de vie au centre bourg. Des commerces ambulants se sont récemment installés sur la place Général Leclerc. Ainsi, chaque jeudi soir c'est Eric et ses pizzas qui vous attendra, tandis que le dimanche soir c'est le *Burger du coin* qui concocte des hamburgers « maison » à partir de produits locaux. Enfin, *Le lapin de Mars* a rejoint les existants autour de la place. Il s'agit d'une tisanerie qui a ouvert ses portes au 8 place du Général Leclerc, face à la mairie. Vous pourrez y déguster une tisane, en intérieur ou en terrasse, y dénicher quelques bibelots et meubles anciens revisités par la propriétaire des lieux. Souhaitons à tous longue vie et prospérité !



La tisanerie se trouve au 8 place Général Leclerc, face à la mairie

Des idées aux projets

Les jeunes conseillers ont depuis leur élections avancé sur les idées proposées dès le début de leur mandat. Chaque commission a travaillé sur un ou plusieurs projets, bénéficiant de l'appui de leurs tuteurs et de visites sur le terrain pour se faire une idée de la réalité des projets, et prendre connaissance des contraintes liées à certains d'entre eux. C'est ainsi que chacune des trois commissions a fait le point lors du dernier conseil du 6 juillet dernier, avant d'entamer une pause estivale bien méritée.

La commission 1, sports et technologies, a planché sur la possible réalisation d'un skatepark, d'un parcours santé ou d'un circuit VTT. La visite du skatepark de Langon a permis aux membres de la commission de prendre conscience du budget important et de la place nécessaire à sa réalisation. Présenté en séance du conseil des jeunes, à la quasi unanimité il a été décidé de mettre provisoirement ce projet de côté pour se concentrer sur la réalisation d'un parcours de santé. La visite des parcours de Toulenne et Landiras a conduit les jeunes à élaborer un possible parcours qui s'installerait sur l'aire d'Antonion. Les recherches sont en cours pour déterminer les agrès, et obtenir des devis auprès des entreprises.



La commissions 2, chargée des aménagements et de l'environnement, a souhaité porter un projet en collaboration avec la commission 1 pour la réalisation d'un parcours accrobranches. Une visite du parcours de Laroque, près de Cadillac, le 3 juillet dernier, a permis de confirmer la volonté de réaliser un accrobranches noaillannais. La commission doit durant l'été visiter plusieurs lieux potentiels d'implantation, et un rendez-vous avec le gérant de Laroque est également prévu. De nombreux éléments sont fabriqués à partir du bois, et la commission pense à créer pour ce parcours un atelier de fabrication d'agrès. Parallèlement, le projet de piste cyclable se poursuit, mais suite aux tarifs de travaux et aux contraintes trop importantes imposées par le Centre Routier Départemental, la piste ne pourra passer le long de la route départementale Noaillan-Villandraut. L'idée n'est pas abandonnée, une nouvelle visite de tracés aura lieu durant l'été ou à la rentrée.

La commission 3 travaille à l'animation du village. Les jeunes ont bénéficié de l'appui des associations noaillannaises pour mettre au point des animations. C'est ainsi qu'ils ont organisé, en partenariat avec l'association Noaillan Histoire et Patrimoine, une séance de cinéma. Cette dernière, annoncée pour le mois de mai, a dû être annulée en raison des intempéries. Par ailleurs, l'autorisation de diffusion en plein air étant dépassée, elle ne pourra plus avoir lieu en extérieur. Cependant, les jeunes ont tenu à maintenir leur engagement et proposent aux habitants la projection du film « Les Intouchables » dans la salle des fêtes, le 28 septembre prochain. Parallèlement, les conseillers ont été sollicités par le Comité des Fêtes pour participer à la fête de la Saint Vincent. Ils seront chargés de l'animation de jeux qu'ils ont eux-mêmes proposés ou adaptés. Au programme, entre autre, une chasse au trésor qui permettra aux plus rapides de gagner des tours de manège !



La découverte de nos institutions constitue aussi un volet majeur pour l'apprentissage de la citoyenneté des jeunes élus. C'est pourquoi en avril dernier le Conseil des Jeunes a retrouvé Isabelle Dexpert au Conseil Général pour une visite des locaux et notamment de l'impressionnant hémicycle dans lequel les décisions liées à la politique départementale sont prises. Le fonctionnement leur a été exposé, grâce à un diaporama, durant lequel les conseillers ont appris qu'au département, il y avait également un Conseil Général des Jeunes. Et à en croire le questionnaire réussi par tous nos conseillers jeunes, la visite les a fortement intéressés !

Durant les vacances de la Toussaint, c'est un voyage vers Paris qui devrait mener les conseillers à l'Assemblée Nationale pour visiter le Palais Bourbon et assister à une séance parlementaire. Le 22 octobre, tous partiront en TGV en direction de Paris à 6h30 du matin pour arriver à la pause déjeuner et entamer la visite en suivant, avant un retour prévu à Bordeaux à 22h42. Une journée qui promet d'être aussi intéressante qu'éprouvante...mais heureusement, ce sera le temps des vacances !

Deux Noaillanais au Bagne ...

Voilà une histoire de la vie de deux noaillanais peu commune. L'une de ces anecdotes qui permet de découvrir un peu plus l'histoire de Noaillan au travers de la vie de ses habitants. Merci à M. Loïc Masencal de nous avoir aimablement transmis le résultat de ses recherches, et que nous publions ici.



L'aventure se déroule au début du XIX^e siècle, plus précisément le 31 mars 1812, lorsque le maire de Noaillan inscrit au registre du décès de la commune le nom d'Arnaud Theneze, dit Poulet, né le 20 septembre 1774, habitant au lieu dit Cabouron, à Noaillan. Le registre précise qu'il est décédé à l'hôpital de la marine de Rochefort, et portait le numéro de forçat 4116.

Cette dernière information donne lieu à penser qu'Arnaud Theneze fut prisonnier au bagne de Rochefort. Mais qu'est-il arrivé à cet homme pour se retrouver au bagne? Qui était-il? Était-ce un criminel? Les archives du service historique de la défense de Rochefort délivreront l'histoire d'un homme dont la vie a rapidement pris une tournure fatale...

Arnaud Theneze est bouvier à Noaillan, il mesure 1m669mm et est décrit ainsi : « cheveux, sourcils et barbe noirs, visage oval, front couvert, yeux bruns, nez long, bouche grande, menton rond, cicatrice à la joue gauche ». Il a été condamné à 14 années de bagne par la cour d'arrêt de justice criminelle de Bordeaux le 17 avril 1806, pour « vol nocturne avec effraction ».

Une lourde peine donc, pour quel vol? L'arrêt de la cour de justice le précise : « dans la nuit du cinq au six frimaire dernier (26-27 novembre 1805), il a été commis dans une des écuries dépendantes de l'habitation du nommé Ricard, charron domicilié de la commune de Balizac, un vol de quatre oies avec effractions (...) faites aux portes des deux écuries qui communiquaient de l'une à l'autre (...) où étaient les oies. Que ces oies, pendant la recherche qu'en faisait l'adjoint du maire de Noaillan, ont été trouvées chez Arnaud Theneze au lieu dit Cabouron, commune de Noaillan, d'où elles ont été transportées au greffe du tribunal (...) avec quatre autres oies volées pendant la même nuit (...) au nommé Pierre Prat domicilié de la même commune de Balizac. »

« Ledit Arnaud Theneze, un des prévenus, a déclaré n'avoir pas volé les oies trouvées chez lui, mais les avoir achetées partie à la foire de la Saint Michel à Langon et l'autre partie le six frimaire dernier à six heures du matin à trois individus dont deux lui sont inconnus, mais le troisième (...) qu'il connaissait de vue et dont il ignorait le nom, mais qu'il croit être de la commune du Nizan. »

« Marie Tournié, femme d'Arnaud Theneze, prévenue de complicité de vol des oies, a déclaré n'y avoir aucune part, quoiqu'elle ait répondu à l'adjoint du maire de Noaillan, lorsque les oies furent trouvées chez son mari, qu'elle les avait tuées la veille, parce qu'alors elle était si troublée et si saisie de frayeur qu'elle ne savait ce qu'elle disait en se doutant que son mari les avait volées et portées chez lui. Elle a ajouté que dans la nuit pendant laquelle le vol fut commis et vers les onze heures du soir (...) elle entendit au-devant de sa porte Berthet et Cuiller appeler Theneze son mari pour aller à un endroit, que celui-ci ayant ouvert la porte, elle vit entrer Berthet et Cuiller, et que peu d'instant après ils sortirent tous les trois ensemble et ne rentrèrent que le lendemain au matin vers le point du jour. »

« La prévenue a encore ajouté que s'étant levée à son heure ordinaire, elle passa dans une chambre voisine pour prendre de la millade, qu'elle tenait dans une barrique, qu'elle fut étonnée d'y trouver des oies mortes qu'on avait mises dans des sacs, ce qui lui fit croire que Berthet, Cuiller et Theneze son mari les avaient volées et portées dans cette barrique (...) et qu'elle présuma que Berthet et Cuiller n'étaient venus chercher son mari que pour commettre ensemble ce vol. »

Voilà l'acte qui conduisit Arnaud Theneze et son complice Berthet au bagne pour 14 années, le troisième larron, Cuiller, étant quant à lui décédé durant l'instruction. Une sentence fort étonnante au regard de l'action judiciaire contemporaine. Quoi qu'il en soit, le plus dur allait arriver pour les condamnés. Theneze et Berthet furent conduits le 23 avril 1806 sur la place des Salinières à Bordeaux pour être exposés « aux regards du peuple pendant six heures, ayant au-dessus de leur tête l'écriteau ». Cet écriteau mentionnait l'identité, le crime et la condamnation des prévenus. Emprisonné au fort du Hâ (actuel quartier du palais de justice de Bordeaux), Arnaud Theneze parcouru chaînes aux pieds le long trajet qui le mena au bagne de Rochefort où il arriva le 7 mai 1806. Theneze décéda le 31 mars 1812, Berthet le 13 septembre 1811, à l'hôpital de la marine, certainement suite aux maladies contractées en raison des très mauvaises conditions d'hygiène et de nourriture.



Le rallye pédestre le 14 mai

Pour cette nouvelle édition du rallye pédestre, c'est une chasse au trésor que proposait Bien Vivre à Noaillan. Petits et grands ont pu découvrir ou redécouvrir la commune et ses secrets au travers de petits jeux et d'un questionnaire que les équipes devaient compléter au fur et à mesure de leurs passages sur les lieux. Une cinquantaine de personnes a participé et a de l'avis de tous passé une excellente journée qui s'est clôturée par un goûter commun.



Architectures a fêté ses dix ans les 25 et 26 mai



L'association créée par Michèle Gaborit il y a dix ans a depuis fait du chemin. Monique Perrin, actuelle Présidente, présentait pour cet anniversaire l'ensemble des travaux effectués par l'équipe d'Architectures. C'était l'occasion de retrouver à l'église l'exposition « regards sur les vitraux des églises du Sud-Gironde » et de redécouvrir celles des précédentes années : les chemins de fer du Sud-Gironde à l'ancienne mairie et l'architecture animalière à la salle des fêtes. C'est en commentant à nouveau cette exposition, fruit des premiers travaux de Michèle Gaborit, grande spécialiste du sujet et professeur d'histoire de l'art à Bordeaux 3, que la Présidente a rendu hommage à la fondatrice de l'association et célébré cet anniversaire en

compagnie des maires de Noaillan, Origne et Lignan-de-Bazas, ainsi que d'Isabelle Dexpert, conseillère générale du Canton et Vice-Présidente à la culture du Conseil Général. L'occasion également d'annoncer le thème des prochaines recherches qui se tourneront donc vers l'eau et l'architecture, avec à terme une nouvelle exposition.

La foire de printemps le 26 mai

C'est une nouvelle édition de la traditionnelle foire de printemps que le Foyer Rural proposait à Antonion. Aux côtés des producteurs locaux se tenaient le vide grenier ainsi qu'une vente de fleurs à laquelle participait entre autre l'association des Parents d'élèves qui proposait des plants réalisés par les enfants. Une agréable journée qui, pour les retardataires, sera réitérée le 29 septembre prochain !



La kermesse de l'école le 14 juin



La kermesse de l'association des parents d'élèves était cette année organisée indépendamment du spectacle de l'école afin de permettre aux parents et aux enfants de profiter pleinement des jeux et animations proposés. Grâce au travail de l'association, de nombreux stands étaient organisés, inventés ou réadaptés, tels le tir au but, le bowling, l'atelier maquillage ou modelage de ballons. Petits et grands enfants ont ainsi tous pu participer ou animer des jeux, et repartir avec l'incontournable et tant convoité lot remporté grâce à leur habileté aux stands. Une tombola qui était également organisée, notamment grâce aux dons des commerçants du canton. Tous ont ainsi contribué à la réussite de cette édition « nouvelle version » qui s'est ensuite agréablement poursuivie autour de quelques grillades.

La fête de la musique le 23 juin

La météo pluvieuse n'a pas démotivé les artistes qui se sont produits sur scène pour célébrer cette fête de la musique. C'est le duo des « Pieds dans l'herbe » qui a ouvert cette soirée dont beaucoup ont profité depuis la terrasse du Novalia. Ils ont laissé la place aux jeunes musiciens en herbe de l'école de musique du canton venus présenter quelques morceaux aux côtés de leur professeur Vincent Macias.

Puis, ce sont les « Arenas » qui ont amené un peu de soleil et une ambiance flamenco avec leurs guitares aux tonalités tziganes. La seconde partie du programme était davantage rock avec les tant attendus « Rock'n lol » qui ont rassemblé massivement les jeunes autour de la scène, puis avec les « Woods » et leur blues typiquement américain, et enfin les « Dusty Road » qui ont repris de nombreux standards mythiques américains. Le Novalia et les Papilles étaient quant à eux présents pour participer à l'animation et surtout à la restauration des spectateurs!



La fête de l'école le 25 juin

Tous les parents étaient venus soutenir les enfants pour cette ultime représentation de l'année à l'avant-goût de vacances. Des plus petits aux plus grands, en chantant et en dansant, tous les élèves ont participé avec enthousiasme au spectacle aux côtés des enseignants et ATSEM. Le moment émotion est venu avec la représentation des Cm2 qui sonnait comme un au-revoir, avec un encouragement en chanson aux plus petits.

En clôture de spectacle, c'est le Conseil Municipal qui a souhaité bonne route aux Cm2 en remettant à chacun un dictionnaire Larousse 2014, avec l'espoir qu'il puisse porter bonheur et réussite dans leur nouvelle vie au collège.



Le Gala de danse des Argonautes le 29 juin



Après un an de travail en cours avec Jessica, le professeur de danse, les élèves ont minutieusement réglé les derniers détails de leurs chorégraphies du 26 au 29 juin dans la salle des fêtes. Cette dernière avait été préparée spécialement pour l'occasion, et c'est un décor de métro que les spectateurs ont découvert à l'ouverture des rideaux.

Plus de 200 spectateurs sont venus assister au spectacle, et se sont vus remettre un programme sous forme de plan de métro, où chaque station correspondait à une représentation des élèves. Après une ouverture sur scène et dans le public, le métro s'est mis en marche et les stations parisiennes se sont enchaînées jusqu'à Haxo, où sur scène Valentin Bru, danseur confirmé, est venu se produire juste avant l'entracte. La seconde partie a été encore plus intense, avec un final en apothéose, sur scène et dans le public ! Un public conquis, qui a déjà repris rendez-vous pour le prochain gala, le 28 juin 2014.

À la rentrée, l'école reprend son activité et sera affiliée à la Fédération française de Danse. Les cours sont ouverts à partir de 4 ans, et pour toute nouvelle inscription le mois de septembre est offert ! Rendez-vous sur <http://inscription.lesargonautesnoaillan.fr>

Le premier bal country le 6 juillet

Le 6 juillet dernier, le Comité des Fêtes et sa section country des « Calamity Dance » proposait aux « aficionados » de cette musique américaine mais aussi aux autres un bal country animé par DJ Vincent. Des guirlandes de drapeaux américains, quelques totems et bottes de pailles, et surtout pour les danseurs l'équipement règlementaire (mais non obligatoire!) : santiags et chapeaux de cow-boy, tout cela a suffi à créer un décor et partir de l'autre côté de l'atlantique !

Une belle soirée qui sera réitérée l'an prochain. En attendant, le Comité des Fêtes proposera dès septembre une initiation à la danse country, alors si vous souhaitez découvrir cet univers, n'hésitez pas !



Calendrier des prochaines manifestations

- > **Du 27 juillet au 3 août** : Festival théâtre³ par les Compagnons comédiens, en partenariat avec le Comité des Fêtes et Bien Vivre à Noaillan. Trois représentations les 27 juillet, 3 août et 10 août
- > **19 août** : *Hestejadas de las arts*, par la compagnie Lubat. 19h apéro swing sur la place de la mairie. Suite du programme sur le parvis de l'église, avec une Lecture de Richard Bohringer et diffusion du film « Le destin de Juliette ».
- > **20 août** : Loto de l'association Noaillan Histoire et Patrimoine, salle des fêtes
- > **31 août - 1^{er} septembre** : Fête de la Saint Vincent organisée par le Comité des Fêtes. Participation du Conseil Municipal des Jeunes
- > **7 septembre** : Concert du groupe *Davaï* à l'église (chants et musiques slaves), par l'association Noaillan Histoire et Patrimoine
- > **14 et 15 septembre** : Journées Européennes du Patrimoine
- > **28 septembre** : Séance de Cinéma dans la salle des fêtes par le Conseil Municipal des Jeunes et Noaillan Histoire et Patrimoine. Projection du film « Les Intouchables »
- > **29 septembre** : foire d'automne du Foyer Rural / Journée Propre organisée par Bien Vivre à Noaillan
- > **20 octobre** : Concert de Christian Moulié, ténor (chansons de France), par Bien Vivre à Noaillan. 16h à l'église.

La maison de santé officiellement inaugurée



C'est en présence d'Anne-Marie Escoffier, ministre chargée de la décentralisation, du député Gilles Savary, de la Vice-Présidente de Région Solange Menival, d'Isabelle Dexpert, Vice-Présidente du Conseil Général représentant le Président Philippe Madrelle et du Sous-Préfet Frédéric Carre que les élus communautaires ont inauguré la maison de santé le 14 juin dernier. Les professionnels de santé, menés par Le Dr Jacques Lamy de la Chapelle, ont procédé à une visite guidée des locaux avant de laisser le soin à Madame la Ministre de couper le ruban et de dévoiler la plaque commémorative.

L'ensemble des élus et Madame la Ministre se sont félicités de la création de cet équipement qui permet de créer un service de santé varié, de qualité et surtout de proximité, tout en palliant à la pénurie programmée de médecins sur le territoire. La maison de santé regroupe aujourd'hui médecins généralistes, infirmières, podologue, psychologues, diététicienne et kinésithérapeutes.
Tel : 05.56.25.87.17

Le nouvel Accueil de Loisirs est ouvert à Noailan

Le nouvel accueil de loisirs de la Communauté de Communes, situé à l'école de Noailan, a été inauguré par les élus du Canton le 29 juin en présence de M. le Sous-Préfet, M. le député, M. le Président du Conseil Général et M. le Président de la CAF.

Le nouveau bâtiment, destiné aux enfants de 3 à 6 ans, d'une superficie de 140 m², est désormais annexé à la salle de motricité et à la salle de sieste pour regrouper en un même lieu l'ensemble des services et espaces nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.

L'ensemble de 250 m² permet l'accueil de 56 enfants dans la vaste salle d'activités. L'équipe de Cathy Besse travaille désormais dans des conditions optimales, d'ailleurs, à en croire le programme des vacances d'été concocté par les animateurs, les enfants vont pouvoir pleinement profiter de ces nouveaux espaces !

Renseignements sur les programmes : www.cc-villandraut.fr, rubrique enfance jeunesse.



Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

La fusion des communautés de communes de Langon, Villandraut et Saint-Symphorien devient une proche réalité. Les bureaux de ces trois CdC se sont réunis à plusieurs reprises afin de fixer les modalités de cette fusion. Chacune des trois communautés a pris une délibération conjointe pour saisir Monsieur le Préfet sur le nouveau périmètre de la Communauté de Communes envisagé par la fusion des trois cantons.

A la réception de l'arrêté de périmètre de Monsieur le Préfet, il appartiendra ensuite à chaque commune des trois communautés de délibérer pour entériner le projet.

Début 2014 devraient ainsi voir s'organiser les nouveaux services regroupés au pôle de Mazères, avec des antennes locales au sein des cantons actuels.

La piscine de Villandraut devrait accueillir les baigneurs en 2014



La piscine de Villandraut n'est pas perdue. Grâce au travail des élus communautaires et à l'action des citoyens, une décision a pu être prise *in extremis*. L'accord sur un financement des travaux a été voté à l'unanimité lors d'un conseil communautaire exceptionnel le dimanche 30 juin, après l'échec de deux tentatives les 14 et 20 juin où un accord commun n'avait pu être trouvé.

La piscine pourrait donc bénéficier d'un programme de réhabilitation qui serait financé par le Fonds de Péréquation InterCommunal (FPIC) à hauteur de 56956€. Isabelle Dexpert, Conseillère Générale du Canton, a également proposé au Conseil Communautaire que l'enveloppe du Fonds d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) alloué par le Conseil Général à la Communauté de Communes pour les travaux de voirie en 2014 vienne compléter le FPIC et par conséquent financer aussi une partie des travaux de la piscine.